

PROGRAMME AGROALIMENTAIRE VERTE VALLEE LUXEMBOURG SA

A. Production de différentes Cultures.

* 1. Production de fourrage vert pour

- 2 500 vaches laitières
- 3 500 ovins et caprins

° Par fenaison, seules les études qui seront menées définiront le lieu, les qualités et la superficie retenue des terrains qui nous seront mis à disposition par les autorités, avec les possibilités d'irrigation, que nous mènerons avec notre partenaire EKOPLAN.

° Par Germination sans sol, avec une production journalière de 75 tonnes de fourrage soit :

- 9 750 kgs de graine de blé, d'orge et de soja par jour.
- Une consommation de 375 kw sur 24 h
- Une consommation de 25 m³ d'eau dont le taux de salinité ne doit Pas excéder 1,50%
- 50 personnes après 8 jours de formation seront suffisantes pour Toute l'exploitation.
- 1 Bâtiment de 50 m x 200 m. soit une surface de 10 000 m².

Dans les études techniques, seront détaillés tous les équipements, engins et personnel qui seront nécessaires à l'exploitation journalière.

* 2. Culture de céréales. pour la production de fourrage vert, et pour l'alimentation du bétail, soit :

- ° La culture d'orge
- ° La culture de blé
- ° La culture de soja
- ° La culture du riz

Ces différentes cultures seront décidées, quand nous aurons lancé les études et que nous aurons pris contact avec les autorités de tutelle, afin de définir d'une part les terrains qui seront mis à notre disposition et d'autre part à leur analyse complète, ainsi qu'au problème

des points d'eau et de l'irrigation.

* **3. Les Cultures Maraîchères qui seront réalisées soit :**

◦ **En Pleine Terre** : suivant le lieu des terrains mis à notre disposition et la disponibilité en eau d'irrigation nous prévoyons les cultures suivantes qui alimenteront d'une part les Supermarchés " **Verte Vallée-Sénégal** " et d'autre part, pour certains maraîchers et fruits, qui partiront à l'exportation.

Liste des légumes et fruits que nous planifions dans notre Programme, soit :

- l'Ail
- Aubergine
- **Banane**
- Betterave rouge
- Brocoli
- Carotte
- Choux
- **Cassis**
- Concombre
- Courgette
- **Fraise**
- **Framboise**
- Haricot princesse
- Haricot mangetout
- Herbes aromatiques
- Laitue
- Maïs doux
- **Mangue**
- Manioc
- **Melon**
- Navet
- Noix de Cajou
- Oignon
- **Papaye**
- **Pastèque**
- Patate douce
- Piment
- Poivron
- Pomme de terre
- Radis
- Rave
- Tomate ronde
- Tomate cerise
- Tomate pour industrie

° Sous-serres.

Nous envisageons des cultures sous serres si les terrains qui nous seront alloués ne nous permettront pas la culture en pleine terre pour certains légumes et fruits.

° Stockage et conditionnement des fruits et légumes.

Nous prévoyons en stockage et en conditionnement 1 000 tonnes par mois de légumes et de fruits, dans un bâtiment de 2 500 m² sur un terrain de 15 000 m².

B. Elevage de bovins, d'ovins et de caprins.

* 1. Elevage de 2 500 vaches laitières.

- ° Bâtiments : la surface totale des bâtiments à réaliser est de 20 000 m² soit :
 - 5 bâtiments fermiers de 1 500 m², chaque bâtiment étant prévu pour la stabulation de 500 vaches laitières, soit une surface totale de 7 500 m²
 - 4 bâtiments fermiers de 1 750 m² pour la stabulation des veaux, soit une surface totale de : 7 000 m²
 - 1 Bâtiment de 500 m² pour la salle de traite.
 - 1 Bâtiment de 2 000 m² pour la laiterie et sa salle de transformation.
 - 1 Bâtiment de 3 000 m² pour l'entrepôt des engins et matériels et leur entretien.
- ° Terrains : Les études évalueront avec précision la superficie totale du terrain qui sera nécessaire à la mise en place des 12 bâtiments et aux surfaces extérieurs de stockages, parkings et aire de circulation.

* 2. Elevage de 3 500 ovins et caprins.

- ° Bâtiment : Surface totale d'une bergerie de 12 500 m², y compris la salle de traite.
- ° Pâturages : Les études définiront la quantité et la qualité des terrains qui seront mis à notre disposition par les autorités de tutelle, en sachant que les ovins et caprins seront en grande partie nourris par le fourrage vert produit par germination sans sol.

* **3. Laiterie et transformation.**

- **Production de lait** : Si la nourriture des vaches laitières est bien assurée, on estime à **20 litres** de lait par jour et par vache.

Annuellement les vaches sont productrices de lait, moins la période de vêlage, et afin d'avoir une durée de production annuelle sécurisée prenons **250 jours**, soit une production totale de **12 500 000 litres** de lait par an.

◦ **Conditionnement et Transformation du lait soit :**

- l'Écrémage
- Le lait écrémé
- Le lait semi écrémé
- Le lait pasteurisé
- La mise du lait en boîte ou bouteille
- La fabrication de beurre
- La fabrication de fromage
- La fabrication de yaourt naturel
- La fabrication de yaourt aux fruits.

* **4. Abattoir et transformation et congélation.**

- **L'abattage halal** des bovins, va représenter environ **3 000 tonnes** de viande par an, et celui des ovins et caprins représentera environ **1 000 tonnes par an**.
- **La Congélation** : On prévoit une salle de congélation pour une production de **500 tonnes de viande**.
- **Bâtiments et terrain**, il faut un **bâtiment de 5 000 m²** sur un terrain de **10 000 m²**.

* **5. Fabrication farines animales.**

- Unité de traitement de **10 à 15 tonnes par jour** de sous-produits de l'abattoir pour la fabrication de farines animales dans un **bâtiment de 1 000 m²** sur un terrain de **7 000 m²**.
- Unité de fabrication de **12 000 tonnes par an** d'aliments filière bovine, installée dans un **bâtiment de 800 m²** sur **5 000 m²** de terrain.

* **6. Garage avec atelier.**

- **Un garage de 2 000 m²** avec un atelier d'entretien et de réparations pour tous les engins agricoles, camions et semis, installé sur un terrain de **5 000 m²**.

* **7. Station d'épuration des eaux usées.**

- Les études définiront avec exactitude, la capacité de traitement de la station d'épuration, dont les eaux traitées seront recyclées sur les champs agricoles où seront réalisées les différentes cultures, afin de compléter l'irrigation et l'on

procédera également à l'amendement des terres, réalisé avec les résidus de boues retirés de la station d'épuration.